

Compte rendu de la réunion du conseil de CARS

Le 19 septembre 2018

Sujet	Commentaire
1A	<p>On ouvre la réunion à 19 h 08 HAE.</p> <p>Sont présents :</p> <p>John Hall (président)</p> <p>Chris Kremer (secrétaire-trésorier et directeur de Rally West)</p> <p>Martin Burnley (directeur de RPM) durant la première heure</p> <p>Patrick Rainville (directeur de RSQ)</p> <p>Graham Bruce (directeur technique)</p> <p>Wim van der Poel (représentant des compétiteurs)</p> <p>Ross Wood (représentant des organisateurs)</p> <p>Terry Epp (directeur du championnat)</p> <p>Avec seulement 3 directeurs sur 5, nous n'avons pas quorum.</p> <p>Sont absents :</p> <p>Darryl Malone (vice-président et directeur de RSO)</p> <p>Clarke Paynter (directeur de l'Atlantique).</p>
2A	<p>Au début de la réunion, tous ont accepté de poursuivre la rencontre pour discuter des sujets, sachant que les points suivants ne pourraient passer au vote puisque nous n'avons pas quorum :</p> <p>Sujet 2A - Le compte rendu de juillet</p> <p>Sujet 3D - Le règlement révisé traitant du carnet de bord</p> <p>Sujet 1E - Le règlement révisé traitant des juges de faits</p> <p>Sujet 2E - Le Règlement 2019</p>
1G	<p>Martin et Graham invitent John Munroe à joindre le groupe pour discuter de la situation avec Alberta Transportation sur l'enregistrement des voitures de rallye.</p> <p>Le groupe a déjà rencontré Alberta Transportation à plusieurs reprises et prévoit la mise en place d'un processus qui reconnaît que les voitures de rallye ne répondent pas aux normes sur les véhicules motorisés et qui permettra de les utiliser sur la voie publique.</p> <p>Ce processus éventuel créera deux exemptions :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Une exemption de l'équipement pour les voitures de rallye construites aux normes de CARS et détenant un carnet de bord de CARS;2. Une exemption d'immatriculation pour ces voitures de rallye. <p>L'exemption de l'équipement signifierait que le véhicule est légal sur la route durant un rallye sanctionné par CARS et qu'il y a un Plan de gestion de la circulation en place. Cette exemption indiquerait à un policier ou un agent de la paix que ce véhicule est légal.</p> <p>L'exemption d'immatriculation permet à ces véhicules de circuler sans immatriculation. Toutefois, le propriétaire peut choisir de conserver son immatriculation ou en acheter une autre et ne pas se prévaloir de cette exemption.</p> <p>Tous ces véhicules devront toujours détenir une police d'assurance d'une tierce partie.</p>

	<p>Le groupe accepte de continuer à peaufiner les détails, faire une demande d'immatriculation test pour s'assurer que le processus fonctionne et d'élaborer une liste de questions du genre 'Foire aux questions' avant de l'annoncer publiquement.</p> <p>L'objectif à plus long terme sera de poursuivre la démarche avec la Colombie Britannique pour harmoniser les deux processus dans l'ouest du pays. Puis d'essayer d'instaurer ce processus dans les régions de l'Est du pays.</p>
5B	Martin annonce que lui et Keith Morison assisteront au Rally GB et rencontreront Simon Larkin dans les efforts continus du RPAC d'amener une manche du WRC au Canada.
1B	Chris a commencé à planifier l'AGA et le budget 2019. Il présente aussi les résultats financiers du troisième trimestre. De façon générale, tout va bien et nous respectons le budget.
2B	<p>Terry parle de deux rallyes du CRC.</p> <p>Le Défi a connu quelques difficultés en perdant 10 km de spéciales en raison de météo défavorable. Et des problèmes avec les résidents locaux qui ont voulu utiliser certains chemins. De façon générale, tout s'est bien passé.</p> <p>À la suite d'une demande d'un compétiteur concernant un faux départ et un protêt contre la pénalité imposée, un appel à la décision du protêt a été logé. Un tribunal d'appel a été tenu le 16 septembre et sa décision sera connue sous peu.</p> <p>Le PFR semble bien en selle pour s'élancer la semaine prochaine. Mais il n'est pas facile d'obtenir des informations de l'organisateur.</p> <p>Charlevoix sera observé et Martin sera son observateur.</p> <p>Le Règlement particulier du Tall Pines a été approuvé et est prêt à être affiché.</p>
3B	Ross n'a rien à annoncer.
4B	Wim mentionne qu'il a discuté avec le compétiteur qui s'inquiète de l'imposition de la soupape de suppression. Autrement, rien à signaler.
1C	John a commencé à rédiger l'entente 2019-20 avec Subaru. Il espère avoir terminé d'ici deux semaines.
2C	La production média dépendra du financement que nous pourrons obtenir de nos commanditaires.
4C	John prendra bientôt rendez-vous pour discuter avec Motul.
5C	Clarke cherche à intéresser des gens à acheter de l'espace publicitaire télé.
1D	<p>Graham a mis au point deux bases de soupapes pour la Evo et la Subaru. Il travaille avec Pat Richard pour les tester.</p> <p>Graham va finaliser la façon d'acheter les soupapes et les commander pour que les compétiteurs puissent les acheter et les tester.</p>
2D	<p>Rapport de l'inspecteur national sur le Défi</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Défi a causé des maux de tête à l'inspecteur national, avec son horaire serré et le peu de support technique au début. Il a réussi à obtenir de l'aide et à terminer l'inspection. 2. Il n'y a pas eu d'infractions graves, ni d'incidents. Il semble que la norme s'améliore. 3. Le conseil croit que demander à l'inspecteur technique d'élaborer un cahier de charges pour les organisateurs pourrait aider. Genre combien de temps, espace et de personnes faut-il pour tenir une inspection technique. Graham va en discuter avec Matt.
3D	Le règlement concernant le carnet de bord a été révisé en tenant compte des commentaires. Le membres du conseil en ont une copie. Comme nous n'avons pas quorum, la discussion et le vote ont été remis à la prochaine réunion.

5D	John parle de son expérience dans un côte-à-côte au Rally Idaho. Il semble que, pourvu qu'ils soient légaux dans la municipalité, ils pourraient constituer un moyen d'accès peu dispendieux au rallye. On convient de ne pas aller plus loin dans nos travaux sur les UTV, à moins que les organisateurs le demandent.
1E	Le règlement sur les juges de faits a été révisé selon les commentaires. Les membres du conseil en ont une copie. Comme nous n'avons pas quorum, la discussion et le vote sont remis à la prochaine réunion.
2E	On discute du calendrier 2019 basé sur un championnat de huit manches. On propose de compter un maximum de trois événements de n'importe quelle région, et trois autres, pour un total de six rallyes. Les membres présents appuient cette approche. John rédigera une modification au règlement et l'enverra au conseil élu pour vote. Terry a préparé une ébauche de calendrier pour commentaires. Chris suggère de conserver l'approche de 2018 et d'identifier les journées de reconnaissance et de rallye lors de chaque rallye. Terry apportera les modifications nécessaires.
5G	On discute des finalistes 2018 au Trophée Ken Vaughn.
1J	La prochaine réunion est prévue le mercredi 10 octobre à 19 h HAE.
2J	La réunion est levée à 21 h 25 HAE.

Annexe au
Compte rendu de la réunion de CARS
Le 19 septembre 2018
Ajout de deux points votés par courriel

Sujet	Commentaire
1A	Les sujets 2A dans le compte rendu de juillet et 2E – Règlement sur le championnat 2019 ont été envoyés aux membres élu pour un vote par courriel.
2A	On propose d'adopter le compte rendu de la réunion du conseil du 11 juillet tel que présenté. On appuie la proposition et elle est adoptée. Le compte rendu du 11 juillet est adopté.
2E	Une discussion s'ensuit pour clarifier le règlement. On propose d'adopter la compilation proposée pour le championnat 2019. On appuie la proposition et elle est adoptée. Le règlement révisé se lira comme suit : 24.1.4 La sélection des événements pour les championnats nationaux de rallye est faite par le conseil de CARS qui se base sur les performances passées et les recommandations du directeur du championnat. Les compétiteurs compteront tous les événements du championnat auxquels ils ont participé si le championnat en compte six ou moins. S'il y a plus que six événements dans le championnat, les compétiteurs compteront un total de six événements, avec un maximum de 3 dans une même région. Tous les événements du championnat, moins un (par ex. : 7 événements courus moins un = six rallyes comptant pour le championnat).